



ARRETE N° 2025_0126

**ARRETE DE VOIRIE portant réglementation de la circulation - Rue Maurice
Prévost**

- Nous, Denise SERRANO, Maire de VILLEMANDEUR,
VU la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des collectivités locales ;
VU la loi n°83-8 du 7 janvier 1983 modifiée relative à la répartition des compétences entre les communes, les départements, les régions et l'état ;
VU le Code général des collectivités territoriales, et notamment les articles L2213-1 à L2213-6 ;
VU le Code Général des Propriétés des Personnes Publiques ;
VU le Code de la Voirie Routière et notamment son article L113-2 ;
VU le Code de la Route et notamment les articles L411-1 et L411-2, R411-25 ;
VU l'arrêté interministériel du 24 novembre 1967, modifié, relatif à la signalisation des routes et autoroutes,
VU l'Instruction interministérielle sur la signalisation routière (livre 1 – 8ème partie – Signalisation temporaire) approuvée par l'arrêté interministériel du 6 novembre 1992 modifié,
VU la demande en date du 27/02/2025 de l'entreprise INEO Réseaux Centre Montargis représentée par Monsieur POINT Mathieu domiciliée au 9 Avenue Edouard Branly 45700 Villemandeur, pour des travaux de branchement électrique neuf, rue Maurice Prévost à Villemandeur,
Considérant qu'il importe d'assurer la sécurité des travailleurs présents sur le chantier,
Considérant que ces travaux vont apporter des perturbations dans le trafic routier et qu'il importe de réglementer la circulation et le stationnement afin de prévenir tout danger,

ARRETONS

Article 1 : A compter du 24/03/2025 et pendant une période de 30 jours, la circulation sera interdite dans la rue Maurice Prévost.

Article 2 : La circulation sera déviée par la rue de Bel air, par la rue Pasteur et par la rue René Grognet sur la commune.

Article 3 : Les droits des riverains demeurent réservés en ce qui concerne l'accès à leur propriété.

Article 4 : Après travaux, le domaine public occupé sera remis dans son état initial. Les cotes de niveau du trottoir doivent être respectées. Tous ces travaux sont à réaliser par le pétitionnaire et à ses frais.

Article 5 : L'interdiction mentionnée à l'article 1 ne s'applique pas aux véhicules de la Gendarmerie, de la Police Nationale et du Service des Secours et de Lutte contre l'Incendie.

Article 6 : L'entreprise INEO Réseaux Centre Montargis est chargée de mettre en place la signalisation nécessaire.

Article 7 : Mme le Maire de VILLEMANDEUR, Mme. le Commissaire de Police de MONTARGIS, M. le Commandant de la Compagnie de Gendarmerie de MONTARGIS, Monsieur le Directeur de l'entreprise INEO Réseaux Centre Montargis, sont chargés chacun

en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté.

Article 8 : Ampliation du présent arrêté sera adressée à Mme. le Commissaire de Police de MONTARGIS, M. le Commandant de la Compagnie de Gendarmerie de MONTARGIS, M. le Commandant du Centre de Secours et de Lutte contre l'Incendie de MONTARGIS-VILLEMANDEUR, la Police Municipale de VILLEMANDEUR, M. le Président du SMIRTOM, M. le Président de l'AME, M. le Directeur de KEOLIS MONTARGIS, Transports ULYS, Transports DARBIER, Transports TRANSDEV de GIEN, M. le Directeur de l'entreprise INEO Réseaux Centre Montargis, M. le Directeur des Services Techniques Municipaux de VILLEMANDEUR.

Fait à VILLEMANDEUR, le 03/03/2025

Le Maire,



Date d'affichage : 03/03/2025



Demande d'arrêt de police de la circulation

Code de la route L411-1 à L411-7
Code général des collectivités territoriales L2213-1 à L2213-6.1

Gestionnaires des réseaux routiers

802979672



N° 14024*01

Le demandeur

Particulier Service public Maître d'œuvre ou conducteur d'opération Entreprise

Nom : **POINT** Prénom : **Mathieu**
Dénomination : **INEO Réseaux Centre MONTARGIS** Représenté par :
Adresse Numéro : **9** Extension : _____ Nom de la voie : **AVENUE EDOUARD BRANLY**
Code postal **4 5 7 0 0** Localité : **VILLEMANDEUR** Pays : **France**
Téléphone **0 7 8 5 9 7 1 4 6 5** Indiquez l'indicatif pour le pays étranger : _____
Courriel : **mathieu.point@equans.com**

Si le bénéficiaire est différent du demandeur
Nom : _____ Prénom : _____
Adresse Numéro : _____ Extension : _____ Nom de la voie : _____
Code postal _____ Localité : _____ Pays : _____
Téléphone _____ Indiquez l'indicatif pour le pays étranger : _____
Courriel : _____

Localisation du site concerné par la demande

Voie concernée : Autoroute n° _____ Route nationale n° _____ Route départementale n° _____ Voie communale n° _____
Hors agglomération En agglomération
Point de Repère (PR) routier d'origine d'application : _____ + Point de Repère (PR) routier de fin d'application : _____ +
Adresse Numéro : _____ Extension : _____ Nom de la voie : **rue Maurice Prévost**
Code postal **4 5 7 0 0** Localité : **VILLEMANDEUR**

Nature et date des travaux

Permission de voirie antérieure : Oui Non Si oui indiquer la référence : _____
Description des travaux : **Branchement électrique neuf / Travaux sur 3j pour le terrassement puis raccordement 1 semaine après.**
N° de chantier délégué par la Collectivité ²¹ : _____
Date prévue de début des travaux : **2 4 0 3 2 0 2 5** Durée des travaux (en jours calendaires) : **3 0**

Réglementation souhaitée

Durée de la réglementation (en jours calendaires) : **3 0** Date de début de réglementation **2 4 0 3 2 0 2 5**
Restriction sur section courante Restriction sur bretelles
Sens de circulation concerné : Deux sens de circulation Sens des Points de Repères (PR) croissants
Sens des Points de Repères (PR) décroissants Fermeture à la circulation
Basculement de circulation sur chaussée opposée
Circulation alternée : Par feux tricolores Manuellement
Restriction de chaussée :
Neutralisation de la bande d'arrêt d'urgence (BAU) Empiètement sur chaussée largeur de voie maintenue : _____
Suppression de voie nombre de voie(s) supprimée(s) : _____

²¹ N° délivré par la Collectivité lorsque vous avez obtenu votre autorisation de réaliser des travaux. Exemple : N° 14024 pour Lyon Métropole

Interdiction de :

Circuler Véhicules légers <input checked="" type="checkbox"/> poids lourds <input checked="" type="checkbox"/>	Stationner véhicules légers <input type="checkbox"/> poids lourds <input type="checkbox"/>	Dépasser véhicules légers <input type="checkbox"/> poids lourds <input type="checkbox"/>
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------

Vitesse limitée à : km/h
Itinéraire de déviation (à préciser par sens) :
Déviation par rue Pasteur envisageable / route barré sauf riverain

Autres prescriptions :

La pose, le maintien ou le retrait de la signalisation spécifique au chantier sont effectués par :

Le demandeur Une entreprise spécialité
Nom : _____ Prénom : _____
Dénomination : _____ Représenté par : _____
Adresse Numéro : _____ Extension : _____ Nom de la voie : _____
Code postal Localité : _____ Pays : _____
Téléphone Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :
Courriel : _____

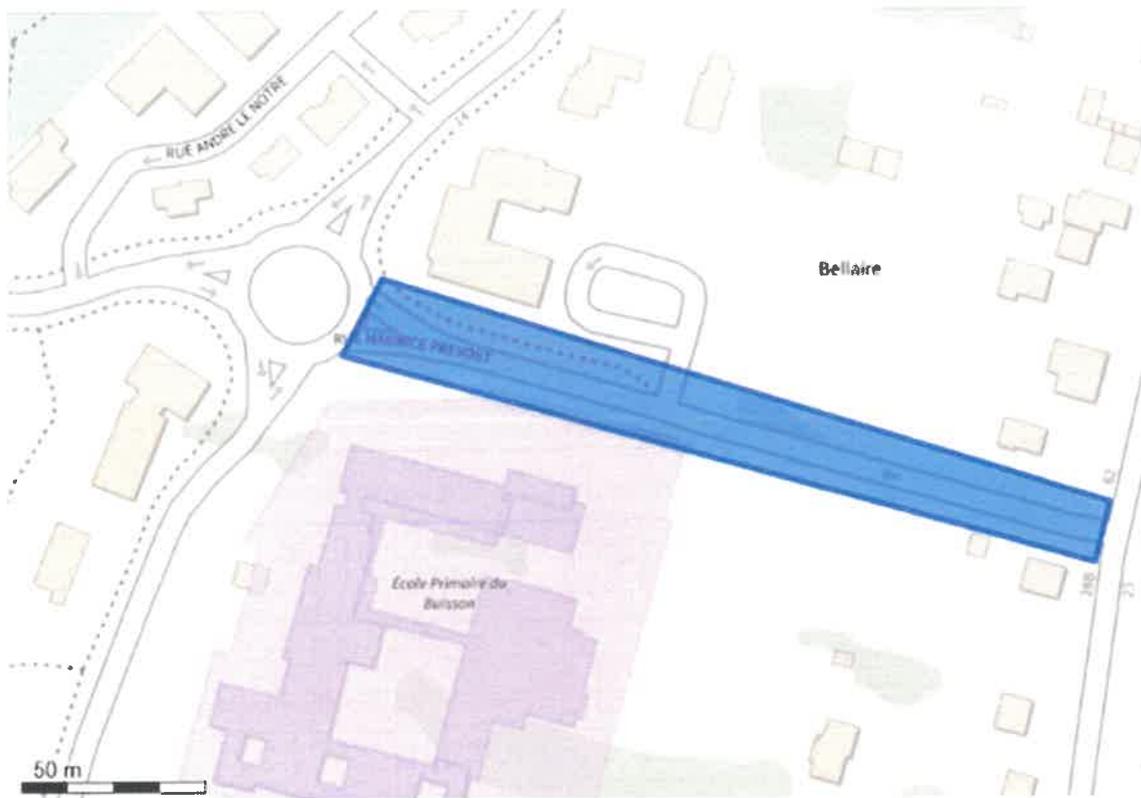
Pièces jointes à la demande

Afin de faciliter la compréhension et l'instruction du dossier, la demande d'arrêté est accompagnée d'un dossier comprenant :

Une notice détaillée avec notamment l'évaluation de la gêne occasionnée au usagers
Plan de situation 1/10 ou 1/20 000*** Plan des travaux 1/200 ou 1/ 500*** Schéma de signalisation
Itinéraire de déviation 1/2 000 ou 1/5 000***

J'atteste de l'exactitude des informations fournies
Fait à : **VILLEMANDEUR** Le : **2 7 0 2 2 0 2 5**
Nom : **CIOCCHI** Prénom : **Florent** Qualité : _____





Système géodésique : WGS 84
 EPSG. 4326

Export au format GML :

```
<gml:MultiPolygon xmlns:gml="http://www.opengis.net/gml" srsName="EPSG:4326"><gml:polygonMember><gml:Polygon><gml:outerBoundaryIs><gml:LinearRing><gml:coordinates>2.7181337,47.88926882 2.7189976,47.88927932 2.71879251,47.88896038 2.71890616,47.8887107 2.7181337,47.88926882</gml:coordinates></gml:LinearRing></gml:outerBoundaryIs></gml:Polygon></gml:polygonMember></gml:MultiPolygon>
```

Polygone 1

{47.888289 2.718134}; {47.889280 2.718997}; {47.888261 2.718793}; {47.888711 2.718808}; {47.889269 2.718134};

